

**EUROPE DIRECT**Pyrénées
Occitanie**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027****Corps européen de solidarité**

Cadre légal	RÈGLEMENT (UE) 2021/888 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 mai 2021 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Reglement_2021_888_corps_europeen_solidarite.pdf
Durée programme	2021-2027
Budget	1 009 000 000 euros
Objectif général	Faire participer davantage les jeunes et les organisations à des activités de solidarité accessibles et de grande qualité, essentiellement dans le cadre du volontariat, dans le but de renforcer la cohésion, la solidarité, la démocratie, l'identité européenne et la citoyenneté active dans l'Union et au-delà, en relevant des défis de société et des défis humanitaires sur le terrain, des efforts particuliers étant déployés afin de promouvoir le développement durable, l'inclusion sociale et l'égalité des chances.
Objectif spécifique	Offrir aux jeunes, y compris aux jeunes moins favorisés, des possibilités aisément accessibles de participer à des activités de solidarité qui suscitent des changements de société positifs dans l'Union et au-delà, tout en leur permettant de renforcer et de faire dûment valider leurs compétences et en facilitant la continuité de leur participation en tant que citoyens actifs. Le programme apporte un soutien aux activités de solidarité qui présentent une nette valeur ajoutée européenne: a) leur caractère transnational, en particulier en ce qui concerne la mobilité à des fins d'apprentissage et la coopération ; b) leur capacité à compléter d'autres programmes et politiques aux niveaux local, régional, national, international et de l'Union ; c) leur dimension européenne en ce qui concerne leurs thèmes, leurs objectifs, leurs approches, les résultats escomptés et d'autres aspects de ces activités de solidarité ; d) leur approche visant à associer des jeunes d'horizons différents ; e) leur contribution à l'utilisation efficace des outils de transparence et de reconnaissance de l'Union.
Structure programme	Le programme comporte plusieurs volets : ✓ Le volontariat dont volet aide humanitaire ✓ Les projets de solidarité ✓ Les activités de mise en réseau ✓ Les mesures en matière de qualité et les mesures d'appui
Bénéficiaires	<u>Projets de solidarité</u> : Un groupe de 5 jeunes minimum, âgés de 18 ans révolus à 30 ans maximum à la date de démarrage du projet qui résident légalement dans le pays participant et qui se sont enregistrés sur le portail du Corps Européen de Solidarité. Le dossier de demande peut être déposé soit par le groupe qui met en œuvre le projet (l'un des jeunes prend le rôle de représentant légal et est responsable de la soumission de la demande de subvention), soit par une organisation publique ou privée établie légalement dans un des pays participant au programme du CES au nom du groupe de jeunes. <u>Volontariat</u> : Toute organisation légalement établie dans un pays du programme ou un pays partenaire voisin de l'UE et titulaire d'un Label de qualité en cours de validité. Les jeunes volontaires doivent être âgés de 18 à 30 ans (35 ans pour le Corps volontaire européen d'aide humanitaire).

**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.euMembres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>

**EUROPE DIRECT**Pyrénées
Occitanie**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Actions financées	<u>Projets de solidarité</u> : activité de solidarité à but non lucratif, initiée, développée et mise en œuvre au niveau national (en France) ou transfrontalier par des jeunes eux-mêmes pour une période allant de deux à douze mois avec impact sur la communauté locale. <u>Volontariat individuel</u> : activité de solidarité d'une durée de 2 à 12 mois. Ce type d'activité de solidarité offre aux jeunes la possibilité de contribuer au travail quotidien des organisations dans le cadre d'activités de solidarité, au bénéfice final des communautés au sein desquelles les activités sont menées. Dans des cas dûment justifiés, notamment pour encourager la participation des jeunes ayant moins d'opportunités, des activités de volontariat de 2 semaines à 2 mois peuvent être acceptées et mises en œuvre. <u>Equipes de volontaires</u> : activités de solidarité qui permettent à des participants venant d'au moins deux pays différents de faire du volontariat ensemble pendant une période allant de 2 semaines à 2 mois. <u>Equipes de volontaires</u> : activités de solidarité qui permettent à des participants venant d'au moins deux pays différents de faire du volontariat ensemble pendant une période allant de 2 semaines à 2 mois. <u>Corps volontaire européen d'aide humanitaire</u> : actions qui contribuent, en particulier, à fournir une aide humanitaire fondée sur les besoins, visant à protéger des vies, prévenir et atténuer la souffrance humaine et préserver la dignité humaine, ainsi qu'à renforcer les capacités et la résilience des communautés vulnérables ou frappées par des catastrophes. <u>Mise en réseau</u> : activités de mise en réseau menées au niveau national ou transfrontalier a) renforcer les capacités des organisations participantes à proposer des projets de grande qualité et aisément accessibles à un nombre croissant de participants; b) attirer de nouveaux participants et de nouvelles organisations participantes; c) offrir aux participants et aux organisations participantes la possibilité de donner un retour d'information sur les activités de solidarité et de promouvoir le programme; et d) contribuer à l'échange d'expériences et accroître le sentiment d'appartenance des participants et organisations participantes, renforçant ainsi les effets positifs plus larges du programme, notamment au moyen d'activités telles que l'échange de bonnes pratiques et la création de réseaux.
Modalités financement	<u>Projets de solidarité</u> : 500 € par mois pour la gestion du (préparation, mise en œuvre des activités, activités d'évaluation, de dissémination et de suivi du projet) et, si besoin, coûts liés à l'implication d'un coach dans le projet (214 euros par jour de travail, 12 jours maximum), coûts liés à la participation de jeunes ayant moins d'opportunités (100 % dépenses sur justificatifs). <u>Volontariat</u> : Soutien au voyage (forfait suivant distance avec une majoration pour les transports « verts »), coûts de gestion (ex : 225 € par participant au volontariat individuel) et soutien organisationnel (coûts d'activité, coûts liés à la subsistance : hébergement, restauration et transports locaux) sur la base d'un forfait (25 €/jour pour accueil en France), soutien à l'inclusion (ex tutorat renforcé), argent de poche sur la base d'un forfait (7 €/jour pour accueil en France), soutien apprentissage langues, visite préparatoire, coûts exceptionnels ...
Appels à propositions	Appels à propositions 2025 (site officiel EU funding & Tenders) : ici Site EUROPE DIRECT Pyrénées : https://www.europedirectpyrenees.eu/appeal-a-proposition
Documentation utile	Guide du programme 2025 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/2025-CES-guide-programme-fr.pdf

**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.euMembres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Contact européen (Agence exécutive)	Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (« EACEA ») Avenue du Bourget, 1 (BOUR 01/04A) B-1140 Bruxelles - Belgique Tel: +32 22991111 Web : https://www.eacea.ec.europa.eu/index_fr Mail: EACEA-SOLIDARITY-CORPS@ec.europa.eu
Contact national	Agence du Service Civique 95, avenue de France F-75013 Paris Tel: +33 9 74 48 18 40 Contacts : https://www.corpseuropeensolidarite.fr/espace-ressource/liste-jour-des-contacts-agence-et-referents-europe-internationaux-jeunesse-2022 Site web: www.corpseuropeensolidarite.fr
Contact Occitanie	Pour les jeunes : réseaux Eurodesk, Information Jeunesse et Centres EUROPE DIRECT, structures labellisées « soutien » Pour les structures porteuses de projets : Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Web : https://www.ac-montpellier.fr/DRAJES-123047 Contact: Corinne Lenain - Référents Europe Internationaux Jeunesse (REIJ) Mail : corinne.lenain@region-academique-occitanie.fr
Date mise à jour	21 juin 2025



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>